

**Pour diffusion immédiate**

## *Colloque *L'école privée, un modèle de gouvernance pour la réussite**

Montréal, 2 décembre 2019 – Les 2 et 3 décembre, quelque 200 directions d'écoles et administrateurs sont réunis à Drummondville dans le cadre du colloque *L'école privée : un modèle de gouvernance pour la réussite*. Ce colloque vise à outiller les administrateurs et les directions générales pour une gouvernance optimale. Les participants bénéficieront de l'expérience d'une brochette d'experts en gouvernance d'organisation dont Michel Nadeau, directeur général de l'IGOPP, Isabelle Foisy, PDG de QuebecInnove et présidente du conseil d'administration du Collège André-Grasset, Johanne Desjardins, associée chez Arsenal conseils et Jean-Daniel Brisson, président du Groupe-conseil Stratexec Inc.

Les écoles privées sont des organismes à but non lucratif gérées par des directions générales choisies et encadrées par des conseils d'administration, selon un modèle similaire à celui des cégeps, des centres de la petite enfance ou des universités à charte. Depuis quelques années, la Fédération a mis en place une série d'initiatives qui favorisent un mode de gouvernance optimal dans une perspective d'amélioration constante des écoles privées. La Fédération a notamment développé un guide à l'intention des administrateurs et offert des formations dans différentes régions du Québec.

« La vaste majorité des écoles privées se font une fierté d'être des écoles inclusives et accueillent plusieurs élèves qui éprouvent des difficultés et nécessitent un accompagnement personnalisé, explique David Bowles, président de la Fédération. Plusieurs pensent que les écoles privées ont l'avantage d'avoir plus d'argent par élève pour les amener à la réussite. C'est faux. Elles disposent en fait d'un montant par élève équivalent à celui accordé aux écoles publiques<sup>1</sup>. Les principales raisons pour lesquelles les écoles privées se démarquent est qu'elles accordent une grande importance au développement professionnel de leur personnel et qu'elles sont autonomes. Cette marge de manœuvre leur permet d'innover et de faire preuve d'agilité pour répondre aux besoins des élèves et des familles qui les ont choisies ».

Comme le milieu de l'éducation est constamment appelé à s'adapter à changements, l'importance de la gouvernance prend tout son sens. La direction générale, la présidence et les administrateurs se doivent de rassembler leurs forces pour amener l'organisation à viser loin et ainsi en assurer le succès. Ce colloque permettra aux directions générales et aux membres des conseils d'administration de partager une vision commune des meilleures pratiques en matière de gouvernance et d'être encore mieux outillés pour offrir une éducation de qualité dans des milieux de vie accueillants et adaptés aux besoins des jeunes et des familles.

---

<sup>1</sup> Une [étude effectuée par la firme APPECO](#) en 2014 à la demande de la FEEP a clairement établi que les écoles privées subventionnées reçoivent environ 200 \$ de moins par élève que les écoles publiques, toutes sources de revenus confondues.

### À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe près de 200 établissements autonomes fréquentés par quelque 116 000 élèves répartis sur le territoire québécois. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire. La Fédération est un centre de services pour ces écoles. Elle offre un vaste choix de formations au personnel des écoles, des services-conseils et des services d'achats groupés. Pour en savoir plus, consultez les sites [www.ecolespriveesquebec.ca](http://www.ecolespriveesquebec.ca) et [www.feep.qc.ca](http://www.feep.qc.ca)

### Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais

Tél. 514 381-8891, poste 238

[beauvaisg@feep.qc.ca](mailto:beauvaisg@feep.qc.ca)

Twitter : @LaFeep